

PREVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Les différentes classifications

OMS (1957)

La plus connue

PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERCIAIRE
• Eviter la maladie en éliminant la cause (vaccination)	• Déceler précocement la maladie (avant les premiers signes) et soigner efficacement • Ex : dépistage	• Réduire les complications et les séquelles de la maladie (après la survenue de la maladie) • Ex : éducation thérapeutique

Limites :

- Centrée uniquement sur la maladie et peu sur l'individu
- Elle est fondée sur la définition négative de la santé, autrement dit on est en bonne santé lorsqu'on est pas malade
- Elle est essentiellement dirigée contre les risques et pas assez sur l'individu
- Elle est plus adaptée aux maladies aiguës qu'aux maladies chroniques

GORDON (1982)

Basée sur la population cible de l'action de prévention

UNIVERSELLE	SELECTIVE/ORIENTEE	CIBLEE
• Toute la population est concernée • Ex : PNNS	• En direction d'un sous groupe • Ex : Dépistage du cancer du colon chez les + de 50 ans	• Chez les personnes à risque d'un sous groupe • Ex : Femmes enceinte et diabète gestationnel

JAMOULLE (1985)

Basée sur une vision relationnelle médecin patient

PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERCIAIRE
● Eviter ou supprimer la cause d'un problème de santé avant son émergence	● Prévenir à un stade précoce du développement du problème de santé	● Identifier un patient ou une population à risque de surmédicalisation ● Ex : hypochondriaque

2 grandes modalités de prévention

Prévention PRIMAIRE	Prévention SECONDAIRE
<u>Objectif</u> : Eviter la survenue de tout accident ou de toute maladie du fait de l'activité professionnelle. ● Santé scolaire : ○ Vaccination ○ Médecins scolaires ○ Infirmière de l'éducation nationale ● Santé au travail : ○ Accident de travail : tout accident survenu à l'occasion ou par le fait du travail avec lésion immédiate ou différée → NE NECESSITE PAS DE PREUVE → Défini par le code de la sécurité sociale ○ Accident de trajet ○ Maladies professionnelles → tableau défini par la loi	<u>Objectif</u> : Interrompre au tout début du processus pathologique, avant l'arrivée des symptômes. ● Dépistage : consiste à identifier de manière présomptive à l'aide de test les sujets atteints d'une maladie, passée jusqu'à là inaperçue → Doit être discriminant, adapté, utile et supportable ATTENTION à bien différencier : ● Dépistage → sur personne saine ● Diagnostique → sur personne présentant un trouble